



Retard de livraison bâtiment professionnel

Par **caro1214**, le **17/01/2017** à **11:49**

Bonjour,

J'ai contracté un contrat pour la construction d'un bâtiment professionnel (ouverture d'un parc de jeu couvert) en mai 2016.

Le bâtiment devait être livré au 1er décembre 2016.

A ce jour, la construction n'est pas finie le bâtiment n'est pas hors d'air et cela occasionne des pertes financières pour mon activité. Je précise que le constructeur est Belge. Puis je faire intervenir une autre entreprise pour finir le bâtiment?

Comment cela se passe t il si je veux rompre le contrat? Puis-je payer seulement les travaux qui ont été réalisés?

Merci d'avance pour votre réponse